

Tradition, Union, Avenir
SORNAY (S&L)

Sornay



*Son accueil
Son dynamisme rural*

Journal Municipal

Le mot du Maire

Comme l'illustre la photo ci-contre, l'année 2009 restera à tout jamais gravée dans la mémoire collective de notre commune puisqu'associée à la création, impulsée par le Comité des Fêtes, de notre blason à présent communal et de la devise qui l'accompagne. Ce moment fort du Festival Médiéval a permis de révéler, s'il en était encore besoin, les valeurs qui transparaissent dans la vie dynamique de Sornay tout au long de l'année.

Sur le plan de la gestion communale, vous pourrez constater en parcourant ce bulletin qu'elle a été en partie consacrée à la fois à réfléchir à la satisfaction des demandes et besoins de la population en :

- préparant le renforcement de la sécurité des cyclistes et piétons sur plusieurs axes dès 2010
- poursuivant l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde destiné à parer à toute situation de crise, notamment pour nos concitoyens menacés par les inondations récurrentes
- projetant les aménagements à réaliser pour rendre accessibles tous les lieux publics de la commune en 2010 et 2011
- innovant dans le domaine culturel en créant un concert pop-rock pour les jeunes avec le Conseil Consultatif des Jeunes, en étudiant les besoins en matière de bibliothèque sur Sornay avec le Conseil des Sages et en soutenant l'accueil de diffusions et représentations des Artistes en Campagne durant octobre-novembre
- étudiant divers itinéraires de randonnée au sein de notre patrimoine naturel de bord de Seille notamment, avec le Conseil des Sages de nouveau, pour le plus grand plaisir espéré de chaque promeneur dans les années à venir.

Ces derniers mois ont également permis de poursuivre les rénovations et entretiens évoqués suite à la discussion budgétaire de mars 2009 et détaillés dans les articles suivants.

En outre, 2010 sera l'année des premières étapes vous associant au Plan Local d'Urbanisme qui va commencer sa série de réunions publiques se centrant davantage ce soir-là sur les exploitations agricoles et maraîchères de la commune

le lundi 21 décembre 2009 à 20 h 00
Salle du Foyer Rural de Sornay.

Le bureau recruté, Natura, pilotera cette rencontre à nos côtés et vous communiquera les nouveaux enjeux et objectifs qui vont être fixés, durablement, pour Sornay en matière d'urbanisme. Nous nous sommes lancés dans la réalisation de cet outil de planification et d'aménagement de notre territoire communal, aussi nous le ferons ensemble avec vous toutes et tous, en répondant avec justice et raison aux contraintes qui surgiront.

Pour terminer cette introduction, au nom des élus dévoués de votre conseil municipal, je tiens à présenter à chacune et chacun d'entre vous mes meilleurs vœux pour l'année 2010 qui s'annonce déjà. Je forme le souhait qu'elle apporte bonheur, santé, travail et attention envers l'autre dans toutes les maisons de notre belle commune.

Que 2010 nous rapproche davantage encore les uns des autres, dans le respect et la solidarité, à des fins collectives avant tout !

Julien PRUDENT



*Heures d'ouverture de
l'Agence Postale Communale :*
M^{lle} COURBOILLET Maud
les mardis, mercredis,
jeudis et vendredis de 8h à 11h
et les samedis de 9h à 12h
Tél : 03 85 74 36 61

Heures d'ouverture de la Mairie :
Du lundi au vendredi inclus
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
Tél : 03 85 75 11 40 - Fax : 03 85 75 41 35
Mail : mairie-de-sornay@wanadoo.fr
Mail CCAS : ccas-de-sornay@orange.fr
Site : www.sornay71.fr

Secrétaires :
M^{me} GALLAND Josette et M^{lle} COLAS Laure

Permanence du Maire :
Chaque vendredi de 16h30 à 18h

Permanence de l'Assistante Sociale :
3^e mardi de chaque mois 9h à 11h (sur rendez-vous)

Urgences :
Portable du Maire 06 30 88 12 45

Du côté du Conseil Municipal et des Commissions Communales

Création d'un blason



Tradition, Union, Avenir
SORNAY (S&L)

Quelle idée originale et enrichissante que la création d'un blason pour notre commune. En effet, c'est par le biais du Comité des Fêtes et le soutien de la Municipalité que ce blason a pu devenir réalité.

Un blason obéit à des règles très strictes et est défini par un vocabulaire très précis et obscur au premier abord. En voici donc la définition : «Écartelé à la croix d'azur sur champ d'or, au premier et au quatrième d'or au château de gueules, au deuxième d'or au coq hardi de gueules et au troisième d'or à la gerbe de blé de gueules ».

Face à une telle définition, certains éclaircissements s'imposent :

Se rattache au mot blason le mot héraldique qui qualifie ce qui est relatif au blason, comme par exemple **les émaux** qui sont les couleurs de l'écu, c'est à dire du blason : or, argent, azur, de gueules ... (le terme « de gueules » signifie la couleur rouge), **les meubles** : tout objet figuré sur l'écu.

En définitive, le blason est l'ensemble des signes distinctifs et emblèmes d'une famille noble ou d'une collectivité.

La forme du blason découle de celle du bouclier, il est un symbole de protection mais il est aussi le signe de ralliement et de rassemblement des alliés dans les batailles.

Après des recherches historiques sur la commune de Sornay, il apparaît que seule la famille GUERRET DE GRANNOD ait possédé autrefois un blason. Deux membres éminents de cette famille ont joué un grand rôle sous la Révolution et la Restauration, en étant notamment maire de Louhans et conseiller de district. Le nom de cette famille est aujourd'hui éteint.

De ce blason de la famille GUERRET, il a été repris la forme dite moderne de l'écu dont la pointe est en forme d'accolade, ainsi que les émaux or et azur.

L'or représente le soleil, symbole de richesse, de pureté et de constance.

L'azur, symbole de Jupiter, mais aussi de loyauté, de fidélité et de persévérance sachant qu'en plus, en ce qui concerne le blason de Sornay, l'azur représente les deux rivières arrosant notre commune : la Seille et la Sâne. Cette croix d'azur formant l'écu écartelé.

Ces deux couleurs sont aussi celles des premiers ducs de Bourgogne, reprises également dans le blason de Saône et Loire.

Sur ce champ, c'est à dire sur le fond, sont posés les meubles.

Aux cantons dextre du chef et senestre de la pointe, se trouvent deux châteaux de gueules en langage héraldique, c'est à dire de couleur rouge : couleur de Mars mais aussi symbole de courage, d'intrépidité, d'action, de fierté, de virilité. Le château est le symbole du refuge et de la sécurité, autrefois garant de la justice. Ils sont aussi là, pour représenter les châteaux de Grannod et de Lusigny.

Au canton senestre du chef se dessine le coq hardi, de gueule, la patte levée, symbole de la fierté et du courage. Il est là bien sûr pour souligner l'appartenance à notre Bresse bien aimée et célébrer sa volaille royale.

Au canton dextre de la pointe, s'affiche la gerbe de blé, symbole de fécondité et d'abondance, mais choisie aussi pour souligner notre ruralité et célébrer notre terre nourricière.

Gageons que ce blason sera un symbole d'unité et de rassemblement pour la commune et ses habitants et restons fidèles à la devise que nous avons adoptée : TRADITION, UNION ET AVENIR.

Le Comité des Fêtes, sous la Présidence de Christian CLERC, l'a dévoilé et décrit publiquement le dimanche 30 août 2009 lors de la fête patronale, en présence d'Arnaud DANJEAN, Député européen, de Rémi CHAINTRON, Vice-Président du Conseil Général de Saône et Loire et Maire de Louhans-Châteaurenaud, de Julien PRUDENT, Maire de Sornay, du Capitaine David AUZEL, Commandant le CSP de Louhans, des Présidents des associations sornaysiennes et de la population invitée.

Le blason a été officiellement déposé en mairie le 18 septembre 2009 afin qu'il y trouve sa juste place.

La commune a effectué sa numérisation afin que son éclat et tout son sens puissent transparaître dans tous les supports modernes de communication. Elle pourra en user sur le site internet communal. Dans un premier temps, le blason figurera sur les enveloppes émanant de la Mairie et courriers les plus officiels.

Le blason a été enregistré par le biais d'un courrier représentatif d'un acte sous-seing privé. Celui-ci a pour but de l'enregistrer par un moyen légal choisi par le conseil municipal, accompagné d'une copie de la représentation et d'un descriptif précis et argumenté de sa genèse. Celui-ci a été envoyé à la Mairie de Sornay en courrier recommandé. Afin de pérenniser sa validité, il ne doit absolument pas être ouvert sauf par un tribunal compétent dans le cas d'usurpation de ces armoiries communales.

Notons que les justifications héraldiques de tous les éléments constitutifs de ce blason ont été apportées par Pierre THIVANT, 1^{ère} adjoint et Président de l'Association Mémoire de Sornay et par Ginette BLANCHE, dévouée depuis de longues années aux recherches historiques relatives à notre commune de Sornay.

Patricia TREFFOT

Vœux de la Municipalité et Accueil des nouveaux arrivants

A l'instar de nombreuses communes, le conseil municipal a décidé d'innover en invitant toute la population à la cérémonie des vœux. Les nouveaux habitants seront conviés personnellement par courrier.



Ce rendez-vous sera, entre autres, l'occasion d'échanger, de faire connaître l'action du conseil municipal, de présenter les associations sornaysiennes ...

Cette réunion sera un moyen sympathique de commencer 2010.

Rendez-vous est fixé au **vendredi 22 janvier 2010 à 18h30 salle du Foyer Rural**.
Nous comptons sur votre présence. A vos agendas !

Alain BOUILLOT

Du côté du Conseil Municipal et des Commissions Communales

Des travaux à l'école des filles

L'ancienne école des filles abrite aujourd'hui les classes de CMI et CM2. Le conseil municipal a décidé sur deux années d'entreprendre des travaux de rénovation des 3 salles.

En 2008, la classe de CMI a été dotée d'un revêtement de sol qui apporte davantage de confort, tout en facilitant grandement le ménage (Entreprise Guy MATHY).

Au cours des vacances scolaires de l'été 2009, la rénovation a été poursuivie.

Tout d'abord des plafonds suspendus isolants ont permis d'abaisser le niveau ce qui limitera les dépenses énergétiques. (Entreprise Franck LANDRE).

De nouveaux luminaires encastrés ont été posés (Entreprise Patrick LECUELLE).

Deux fenêtres et la porte d'entrée, qui étaient en mauvais état, ont été remplacées (Entreprise Franck GAULIARD).



La classe rénovée et meublée du CMI

Les 2 salles restantes (CM2 et BCD) ont été équipées d'un revêtement de sol (Entreprise Guy MATHY).

Les murs des 3 salles et de l'entrée ont été peints par les employés municipaux, bien aidés et coachés par Pierre THIVANT. Les radiateurs ont été déposés et repeints au pistolet par Olivier GILLET (Entreprise Didier DELORME pour déposer et poser des radiateurs). Les huisseries sont peintes par les employés municipaux les mercredis ou pendant les vacances.

L'ensemble de ces travaux d'un montant global de 20 482,57 € TTC donne assurément un coup de jeune à ce bâtiment. En outre, à la rentrée de septembre, les élèves de CMI ont pu bénéficier d'un mobilier neuf (UGAP : 4 201,31 € TTC). Les enseignants et les parents ont pu apprécier ces changements lors du premier conseil d'école qui s'est tenu dans la salle de classe des CMI.

Alain BOUILLOT

Sécurité - Circulation

Certaines routes de notre commune sont devenues des axes de circulation de plus en plus utilisés, augmentant le risque d'accident. La commission d'élus a pensé, entre autre, à :

- la rue de l'Eglise
- la route de Lusigny (entrée Est de Sornay)
- la RD 167 Route de Ménétreuil
- la rue du Champ Perrin.

Afin de rendre ces différentes voies le moins accidentogène possible, deux rencontres sur le terrain ont eu lieu avec la DRI de la subdivision de Louhans puis avec la DDE de Louhans.

En fonction des points recensés et après cette large concertation, il a été préconisé les solutions suivantes :

- des marquages au sol rétrécissant la chaussée
- un panneau STOP à un carrefour ainsi que des panneaux d'agglomération à l'entrée et à la sortie de la rue de l'Eglise
- des panneaux avertissant du passage de cyclistes
- des éléments de mobilier urbain sécurisant les piétons.

Nous ne manquerons pas de faire le point sur l'avancement de ces quelques points de sécurité dans nos prochains bulletins.

Patrick PELLIGAND

Une bibliothèque à Sornay ? Pourquoi pas ...

La plupart des communes, même les plus petites, dispose d'une bibliothèque. Sornay échappe à cette règle. Les lecteurs sont donc obligés de se rendre principalement à celles de Louhans ou de Branges.

Une étude menée par le Conseil des Sages est actuellement en cours en vue d'une création.

Le Conseil des Jeunes réfléchit également sur cette éventualité. Les premières analyses démontreraient qu'une bibliothèque serait souhaitable. Sans atteindre l'importance de celles de nos communes voisines, une petite structure pourrait être un complément surtout pour celles et ceux qui ne peuvent pas se déplacer.

La plus grosse difficulté sera de trouver un local. Actuellement, la commune ne dispose d'aucun endroit propice. Elle pourrait étudier toute proposition de particulier disposant d'un local d'une cinquantaine de mètres carrés situé dans le Bourg ou aux abords immédiats. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Mairie si vous connaissez ou si vous disposez de cet espace.

Afin d'évaluer les besoins d'une bibliothèque à Sornay, un petit questionnaire vous est proposé. Nous vous serions très reconnaissants de le compléter. Vos réponses nous seront très utiles pour la suite à donner. Vous pouvez établir autant d'exemplaires qu'il y a de membres dans la famille et les avis des enfants nous intéressent. Vos questionnaires devront être déposés dans l'urne placée au secrétariat de la Mairie, avant le 1^{er} février 2010.

Merci pour l'intérêt que vous portez au développement de votre commune.

Claude BARBIER - Nicole GRILLOT - André MASSOT - Marie Françoise RENAUDIN (Conseil des Sages)



Le bief de la prairie

Curage des biefs

Un programme pluriannuel d'entretien, de curage et d'enrochement de biefs, approuvé par la DDAF, avait été initié par l'ancien conseil municipal.

Les travaux de la dernière tranche de ce programme se sont achevés cette année par le Bief des Sassaudes ; ils ont été réalisés par l'entreprise Marmont pour un montant total de 12 428,10 € HT en 2009, subventionnable à 25%.

Le faucardage des biefs, l'entretien des fossés moins importants et des dessertes sont pour l'instant assurés par les employés municipaux.

Pierre THIVANT



Du côté de nos personnels communaux et des informations pratiques



Elisabeth MERIEUX

C'est le 1^{er} septembre 1991 qu'Elisabeth MERIEUX est entrée au service de la Municipalité en tant qu'employée communale. Babeth, comme l'appellent les enfants ainsi que ses collègues, a toujours su se mettre à la disposition des écoliers qu'elle accompagnait et surveillait sur le chemin de l'école ou lors des repas au restaurant scolaire.

Le 1^{er} septembre 2009, elle a fait valoir ses droits à la retraite après toutes ces années de bons et loyaux services. Babeth précise qu'elle quitte heureuse le monde du travail mais que les enfants lui manqueront ainsi que ses collègues avec qui elle a toujours entretenu d'excellentes relations dans une bonne ambiance de travail.

A cette même date, suite à ce départ, la Municipalité a décidé de procéder à l'embauche, sous CDD pour le moment, de deux nouvelles employées communales à temps partiel ainsi qu'à un léger remaniement des attributions des personnels.

La Municipalité a donc confié une partie des tâches auparavant dévolues à Elisabeth MERIEUX à Nadine GUILLEMIN au restaurant scolaire, celles concernant l'accompagnement et la surveillance des enfants à Maryline GUIGUE alors que Martine GAMBÉY effectue à présent le ménage à l'école Maternelle.



Martine GAMBÉY et Maryline GUIGUE

Patricia TREFFOT



Toute la population de SORNAY sera recensée entre le 21 janvier et le 20 février 2010

Un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire de votre commune, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 21 janvier 2010.

Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur, retournés à la mairie ou à l'INSEE au plus tard le samedi 20 février 2010. En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin (à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur), ou bien les retourner à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee. Toutes vos réponses sont confidentielles, sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle (administratif, fiscal ...).

4 agents recenseurs silloneront les rues de notre commune. Réservez-leur le meilleur accueil.

Alain BOUILLOT

EN BREF...

- * La révision du P.L.U. suit son cours. Elle est en phase « étude et diagnostics » par le cabinet d'étude NATURA spécialisé en urbanisme, alors que parallèlement la numérisation du cadastre et l'étude préliminaire de zonage ont déjà été effectuées par G2C.
- * Les jours d'ouverture de l'Agence Postale Communale ont changé. Désormais vous pourrez y être accueillis les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de **08 h 00 à 11 h 00** et les samedis de **09 h 00 à 12 h 00**.
- * Les travaux de réhabilitation de l'ancienne poste sont terminés. Ce local est utilisé actuellement comme salle de réunion mais son affectation définitive n'a pas encore été fixée.
- * N'oubliez pas d'aller voter pour les prochaines élections régionales les 14 et 21 mars 2010.
- * Jeunes gens âgés de 16 ans à 16 ans 3 mois, n'oubliez pas de vous faire recenser auprès de votre Mairie !

* Connaissez-vous le site www.sornay71.fr ? Il contient des informations intéressantes sur votre commune. Une équipe s'active actuellement pour le mettre à jour et le faire vivre. Les compte-rendus des Conseils Municipaux y figurent, en plus d'être affichés en mairie, à l'heure où le Journal de Saône-et-Loire a décidé de ne plus les faire paraître.

* La commune a effectué divers achats indispensables :

- sono du foyer rural : 3 420,97 €	- tondeuse à gazon : 1 485,00 €
- extincteurs : 1 442,38 €	- broyeur d'accotement : 7 056,20 €
	- souffleur de feuilles : 640,00 €



Transport à la demande

Depuis 2003, la Communauté de Communes du Canton de Louhans est dotée de la compétence « organisation d'un service de transport à la demande par délégation du Conseil Général ».

Concrètement, un système de taxi à la demande a été mis en place sur le territoire du Canton.

Tarification du service :

Déplacement au sein d'une commune : 1 €

Déplacement d'une commune à une autre : 2 €.

Fréquence du service :

Le service est accessible les mercredis toute la journée et les vendredis matins.

Il fonctionne à la demande d'un usager au 03.85.76.01.69.



www.covoiturage71.fr

Le covoiturage en Saône-et-Loire

Dans le cadre de la restructuration de son réseau de transport public le Conseil Général de Saône-et-Loire a lancé en février 2009 son site de covoiturage : www.covoiturage71.fr

Le but : mettre en relation conducteurs et passagers qui circuleront ensemble dans un même véhicule le temps d'un voyage ou régulièrement. Vous pouvez covoiturer entre votre domicile et votre lieu de travail ou d'une agglomération à l'autre. Le covoiturage s'adresse à tous les automobilistes qui souhaitent rouler plus intelligemment en réalisant des économies et en préservant l'environnement.



Anne-Hélène TERRIER

Du côté des informations pratiques

Recensement agricole

Le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche réalise fin 2010 – début 2011 un nouveau recensement de l'agriculture sur l'ensemble du territoire national.

Cette opération statistique a lieu tous les 10 ans et constitue un outil essentiel de connaissance de l'agriculture française et de ses évolutions. Chaque agriculteur sornaysien sera interrogé individuellement sur la structure de son exploitation, même si cette dernière est très petite. Une liste des exploitations à enquêter a été vérifiée par une commission communale réunie à cet effet.

Inscriptions sur la liste électorale politique



Les inscriptions sont reçues en Mairie jusqu'au 31 décembre 2009. Sont concernés, les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 1^{er} Mars 2010 et les personnes nouvellement domiciliées dans la commune.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

Le repas du CCAS a été servi le dimanche 13 Septembre 2009 à 172 participants par le traiteur Jérôme MICHELET. Excellente journée animée par la chanteuse Claude CAILLET.

Les paniers gourmands seront distribués les 18-19-20 Décembre 2009 aux personnes de 70 ans et plus qui n'ont pas participé à ce repas.

Passeport biométrique

Pour faire votre demande, vous devez vous rendre dans une commune qui accueille une station d'enregistrement. Sornay n'étant pas équipée, vous devrez vous rendre en mairie de Louhans, Cuisery, St Germain du Bois ou Pierre de Bresse. Vous devrez impérativement vous y présenter personnellement. Aucune procuration n'est acceptée.



Pièces à fournir :

- extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale de naissance à retirer à la mairie de votre lieu de naissance
- justificatif de domicile récent (si vous êtes hébergé chez un tiers, ce dernier doit fournir un justificatif de domicile à son nom, une attestation de votre hébergement et une copie de sa pièce d'identité)
- deux photographies d'identité
- timbres fiscaux
- des pièces complémentaires pourront vous être demandées, selon votre situation.

Tarifs :

Personne majeure :

- 88 € sans utilisation de la fonction photographie de la station
- 89 € avec utilisation de la fonction photographie de la station

Personne mineure (15 ans et plus) :

- 44 € sans utilisation de la fonction photographie de la station
- 45 € avec utilisation de la fonction photographie de la station

Personne mineure (moins de 15 ans) :

- 19 € sans utilisation de la fonction photographie de la station
- 20 € avec utilisation de la fonction photographie de la station.

Pourquoi devrions-nous continuer à supporter ces incivilités-là ?

(par Julien PRUDENT)

Un florilège des plus « jolies » photos prises durant les 12 derniers mois illustre ce petit « coup de gueule » destiné à appeler chacun(e) d'entre vous à réagir, comme nous le faisons, nous élu(e)s, à la vue de ce que l'Homme peut encore commettre comme bêtises et exactions dans la vie quotidienne, au XXI^e siècle.

Qui ? Pourquoi ? Que fait le Maire ? Où sont donc les gendarmes ? Telles sont les premières questions qui me sont rapportées et qui sont, ma foi, fort compréhensibles.

Il n'y a qu'une réponse possible et d'actualité : la fermeté et les poursuites par le compte-rendu immédiat au maire de ce qu'ont vu d'éventuels témoins, le dépôt de plainte de la commune en gendarmerie et le travail d'investigation diligenté par le Parquet (lorsqu'il peut donner suite aux plaintes).

Par manque de précision des témoignages, cette démarche n'a pour le moment pas suffi pour trouver les coupables des exactions du 24 août dernier, au grand regret des élus. Alors, si cela devait se reproduire, n'hésitez pas, à tout moment du jour ou de la nuit, à appeler directement sur le portable de maire pour faire que, originaires de Sornay ou d'ailleurs, les fautifs soient enfin punis comme il se doit.



16 novembre 2008 :
Bacs détruits et lavandes arrachées
(Parterre de la Mairie - mur école de garçons)



Avril 2009 :
Tas de branchages après abattage d'arbres
(Prairie près de Grannod)



05 mai 2009 :
Banc détruit après avoir été descellé
(abords de l'agospace)



23 mars 2009 :
Laine de verre, débris en tous genres et
branchages divers (coupures dans la prairie)



24 août 2009 :
3 lampadaires pliés et hors d'usage
(parking de l'école maternelle)

Du côté de la vie des entreprises, des commerçants et des artisans

Reportage et articles de **Geneviève BESSARD** et **Jean-Luc THIVANT**

Du côté de notre boucher local

La première boucherie à Sornay a été créée en 1945 par André PIRAT qui s'installe dans un premier temps dans un local situé rue de la Mare aux Prêtres dans la cour de Mme RENAUD (aujourd'hui chez M. et Mme ROUTHIER). En 1950, M. et Mme PIRAT décident d'acheter un terrain non loin de là pour construire le bâtiment actuel comprenant un laboratoire, un magasin et l'appartement.

Malheureusement M. PIRAT décède en 1967. C'est donc son épouse qui en continue l'exploitation avec son fils Georges jusqu'à sa retraite en 1985. Elle lui fera donation du fond de commerce qu'il exploitera à son tour avec son épouse, deux employés et un apprenti jusqu'en 1999 en développant progressivement l'activité traiteur.

Au 1^{er} décembre de cette même année, l'affaire est reprise avec le personnel, par un jeune boucher, Jérôme MICHELET, qui arrive du Jura, titulaire des CAP de boucher-charcutier et traiteur (en école sur Paris). Fort de son expérience, il développera ces diverses activités. Tous les animaux proviennent des élevages de la région et sont abattus à Louhans. L'ensemble de la charcuterie est élaboré de façon artisanale ainsi que le saumon fumé, le foie gras, le magret de canard ...



Un exemple de réalisation de Jérôme MICHELET

Le laboratoire n'étant pas assez fonctionnel, Jérôme MICHELET décide de l'agrandir en 2002 ce qui donne une capacité à réaliser jusqu'à 1000 repas, de l'apéritif au dessert. Jérôme MICHELET est à la recherche permanente de nouveautés. En 2004, il reprend un deuxième fonds de commerce à Cuisery. Actuellement, il emploie 8 salariés et 2 apprentis.

Cette année pour les fêtes il vous proposera quelques unes de ses spécialités : des crêpes de boudin blanc aux morilles et jus de foie gras, des brochettes de sanglier, de la chartreuse du chasseur... et ce ne sont là que quelques exemples.

A l'occasion du 10^{ème} anniversaire de son installation, il organisera une porte ouverte au début de l'année 2010 avec visite des locaux, présentation de tous ses produits et organisation d'une importante tombola.

Un siècle de boulangerie à la Mare aux Prêtres

Les enfants GALAND et Pierre RAVET
(vers 1957-1958)



C'est au début des années 1900 qu'Antoine JAVORET installe une boulangerie à Sornay. En 1913, celle-ci est reprise par Joseph GALAND et est située en face de la boulangerie actuelle. En 1923, un incendie détruit totalement le four. Joseph GALAND décide alors d'en reconstruire un nouveau, face à l'ancienne poste. Cela demande plus d'un an. Durant ce laps de temps, le pain est fabriqué dans un four chez des particuliers et est ramené au magasin à l'aide d'une grande charrette. C'est en 1928 que le local commercial revient sur le site du nouveau four. Le premier janvier 1946, Edmond GALAND, fils de Joseph, prend les rênes de l'entreprise. Le magasin au rez de chaussée est surmonté à l'étage d'une graineterie. Edmond fait construire sa maison d'habitation à côté de la boulangerie (c'est alors une des toutes premières constructions de Lucien Méthy) grâce à des prêts octroyés par ses propres clients (les banques étaient réticentes à consentir des emprunts après la guerre). Une activité de pâtisserie complète la vente de pains. Edmond cesse sa profession le 31 décembre 1980.

A partir de cette date, il n'y a plus de boulangerie à Sornay. Quelques années plus tard, le conseil municipal sous l'impulsion du maire Henri MASSOT décide d'acquérir un terrain et de construire la boulangerie actuelle : la réception des travaux a lieu en novembre 1987. Noël BOULAY, boulanger à Ménétreuil, déménage son four à Sornay. Il s'installe en SARL avec deux de ses fils et relance l'activité boulangère sur la commune le 10 janvier 1988. Le 13 mai 1996, il laisse la place à son fils Philippe et sa belle-fille Laurence qui sauront faire prospérer le commerce et s'impliquer dans la vie locale : Tombola de l'Épiphanie, Téléthon, animation avec les écoles, partenariat avec les associations ...



Loterie de l'Épiphanie :
remise de lots par Philippe et Laurence BOULAY



Benoît JEANNIN et Vincent GUERIN

Aux Délices de Sornay

En juillet 2009, Laurence et Philippe BOULAY cèdent leur affaire à Vincent GUERIN et Benoît JEANNIN, co-gérants de la boulangerie pâtisserie « Aux Délices de Sornay ». Benoît JEANNIN a toujours travaillé dans le commerce : d'abord dans la fromagerie familiale à Chambéry, puis dans une coopérative laitière et chez un grossiste alimentaire. Vincent GUERIN a la double casquette artisan boulanger (apprentissage 2 ans à Louhans) et artisan pâtissier (apprentissage à Lyon). Il a été maître d'apprentissage en plusieurs endroits de France, s'est installé pendant 5 ans dans une boulangerie à Dijon.

François BOULAY en tant que boulanger et Isabelle CADOT comme vendeuse sont conservés dans l'effectif. Un apprenti complète l'équipe. Vincent GUERIN s'occupe de la pâtisserie. L'enseigne concocte de nouvelles spécialités (nougat maison par exemple), propose une gamme traiteur pour cocktail, apéritifs et bien sûr desserts lors de cérémonies. Tout est fabrication maison. Réservez-leur un très bon accueil !

Du côté de l'intercommunalité : La Communauté de Communes du Canton de Louhans (CCCL) et le SIVOM du Louhannais

Le projet de complexe aquatique couvert (CCCL)

Le jury en charge du choix du lauréat du concours de maîtrise d'ouvrage relatif à la construction de ce complexe s'est réuni le lundi 19 octobre 2009. Anne-Hélène Terrier et Julien Prudent y ont pris part. Quatre candidats restaient en lice et devaient fournir 3 panneaux d'esquisses et 1 dossier de présentation pour leur projet.

Le montant des honoraires à percevoir par le cabinet d'architectes retenu par le jury reste conforme aux premières prévisions.

Enfin, le Conseil Communautaire de la CCCL réuni à Branges le mercredi 11 novembre 2009 a choisi d'attendre avec prudence quelques mois pour finaliser ce recrutement notamment du fait des doutes persistant au sujet de la disparition puis de la compensation de la Taxe Professionnelle, principale ressource de la CCCL.



Le service déchets : (SIRED)

Le SIVOM du Louhannais est à vos côtés depuis de nombreuses années pour éliminer les déchets que vous produisez. Il s'est aujourd'hui assigné un objectif supplémentaire : **faire diminuer les quantités d'ordures ménagères résiduelles**, celles qui finissent dans la poubelle ordinaire et dont les coûts de traitement vont s'envoler dans les prochaines années pour cause de TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes).

C'est dans cet esprit que le SIVOM a embauché en cours d'année un maître composteur dont la mission est de promouvoir le compostage domestique individuel, mais aussi collectif. Grâce au compostage, il est possible, non seulement de diminuer de manière très sensible le poids de la poubelle ordinaire (réduction de 40Kg/habitant/an de cette fameuse poubelle), mais aussi d'obtenir un amendement organique doté de nombreuses qualités physiques, chimiques et sanitaires. Sans oublier que cette pratique vous évitera des déplacements en déchetteries, vous fera réaliser des économies et contribuera à préserver l'environnement.

Le maître composteur est à votre disposition pour toute question. Elle vous permettra d'acquérir les techniques de compostage et vous apportera tous les conseils nécessaires pour produire un compost de qualité.

Pour toute question, vous pouvez contacter :

M^{elle} Aurore DOUCE - Maître composteur
SIVOM du Louhannais
Z.I. des Marosses - 35, rue de la Quemine
71500 BRANGES
Tél : 03 85 76 09 77 ou 06 73 54 72 44
Mail : sivom.composteur@yahoo.fr



Le service assainissement non collectif : (SPANC)

Le SIVOM du Louhannais, soucieux d'apporter un service supplémentaire à ses usagers, se dote de la compétence "vidange des installations d'assainissement non collectif".



En effet, depuis le 1^{er} septembre, les vidanges de vos installations (fosses toutes eaux, fosses septiques) peuvent être réalisées de manière tout à fait réglementaire et à un tarif intéressant, négocié par le SIVOM auprès d'un prestataire privé.

Les élus du syndicat ont été attentifs, dans le choix du prestataire, à la valorisation des matières collectées, aussi bien du point de vue écologique, économique que légal. L'équipe du SPANC espère ainsi apporter, à tous, la solution attendue à l'entretien des installations.

La demande de vidange se fait de manière très simple, par l'envoi d'un bon de commande directement au SIVOM du Louhannais.

Le bon de commande vierge est disponible au SIVOM du Louhannais, dans toutes les mairies, et il peut vous être transmis par fax, mail ou courrier et sur le site internet.

Pensez à contacter le SPANC pour vos projets de réhabilitation d'installation d'assainissement non collectif, nos techniciennes sont là pour vous guider et vous conseiller.

Prestation commandée Tarifs valables jusqu'au 31/08/2010	Prix en € TTC (TVA : 5.5 %) Logement de plus de 2 ans		Prix en € TTC (TVA : 19.6%) Autre cas	
	Prestation programmée	Prestation urgente	Prestation programmée	Prestation urgente
Vidange d'une installation de 0 à 2 000 litres inclus	94.00	153.08	106.56	173.54
Vidange d'une installation de + 2000 à 5 000 litres inclus	106.66	174.18	120.92	197.46
M ³ supplémentaire vidangé au-dessus de 5 000 litres	15.83	15.83	17.94	17.94
Vidange d'un bac à graisse (tout volume) compris dans le cadre d'une vidange	15.83	26.38	17.94	29.90
Dégagement d'un regard de visite non accessible	79.13	79.13	89.70	89.70
Déplacement sans intervention	47.48	84.40	53.82	95.68

Du côté de nos traditions : les conscrits

LA FETE DES CONSCRITS

Reportage de Christian CLERC

Un peu d'histoire

Un événement vient bouleverser la vie des campagnes en 1798 : la conscription. Succédant à la levée en masse arbitraire des armées, le général JOURDAN proposa au conseil des cinq cents, dans la loi du 5 septembre 1798, le service militaire universel et obligatoire pour tous les jeunes gens célibataires de 20 à 25 ans, loi modulée par le tirage au sort en 1803 et la possibilité de payer quelqu'un pour se faire remplacer. 200 000 hommes furent recrutés en 1798 pour une durée de quatre ans. Cette durée passa ensuite à sept ans pour revenir à trois ans en 1889.

Le chiffre global des conscrits est fixé par la loi et la répartition est faite par commune, chaque maire dresse la liste (garçons de 20 ans). Le tirage au sort a lieu au chef-lieu de canton, Louhans pour la commune de Sornay, en présence des conscrits, des maires, de l'officier de gendarmerie et de l'officier du recrutement : chaque conscrit, suivant l'ordre dans lequel il figure sur la liste, est appelé à tirer un numéro. Plus le chiffre est élevé, plus le conscrit a de chances de demeurer civil. Un numéro 1 voue inmanquablement au départ, celui qui dépasse la centaine autorise l'espoir de rester au village.

Selon les statistiques de 1872, 1/3 des conscrits avaient des problèmes physiques devant le conseil de révision.

L'origine de la fête des conscrits remonte en 1850 à Villefranche-sur-Saône. Cette année-là, deux copains se rendirent au rendez vous de l'autorité militaire en habit noir et gibus. Ces conscrits eurent un grand succès. Leur initiative fit école et fut reconduite les années suivantes. Bientôt cette cérémonie militaire de la circonscription fit place à la fête civile des conscrits.

C'est donc à cette époque que les jeunes gens de la classe se mirent à faire la tournée du village juste après le nouvel an avant le grand départ, la tournée se terminant le dimanche après la messe par un banquet entre hommes, les conscrits étant invitées au dessert. La loi du 21 mars 1905 abolit le tirage au sort et fixe la durée d'incorporation à deux ans. C'est à partir de cette date que les hommes de quarante ans s'associent pour fêter l'anniversaire de leur tirage au sort puis, par la suite, toutes les classes.

La seule trace ancienne de banquet à Sornay est un discours de Pierre-Auguste FICHET, maire, publié dans l'Indépendant le 13 mars 1920 au restaurant GALAND qui concluait son discours « Bonne chance mes jeunes amis et soyez de fiers soldats pour ensuite devenir de bons citoyens ».



LES CONSCRITS 1930

De gauche à droite

4^e rang : Antoine VOISIN - Marcel PILLON - Julien METHY - ? - Auguste LECUELLE - ? - Hélène MARECHAL - 3^e rang : M. MOIRAUX - Marie MARECHAL - Marcel THIBERT - ? - Fernand MARECHAL - Adrien THIBERT - Marcel JACQUINOT - Léon RENAUD - 2^e rang : Léon CANNARD - Honoré MICHEL - ? - Joseph ANDRE - Emile BEFFY - Roger MOIRAUX - Marie LECUELLE - Léon GUILLOT - 1^{er} rang : Henri FICHET - Georges CANNARD ? - Emile PONT ? - Henri BIEVRE.

LES CONSCRITS 2010



De gauche à droite : Christopher DE AMORIN, Gaëtan MOINE, Cédric GUILLEMIN, Sonia TREBOZ, Clarisse BEFFY, Emeline PACAUD, Benjamin COMTET, Sophie CHARLES.

Le mot du Président

Nés en 1990, nous avons tenu à maintenir la tradition des conscrits et nous en sommes fiers. Le 9 janvier 2010 se déroulera le banquet des classes 0 au Foyer Rural de Sornay.

Afin de participer au financement de ce repas, nous avons commencé les tournées. Ainsi, chaque samedi, nous frappons aux portes des Sornaysiens. Nous tenons, d'ailleurs, à remercier toutes les personnes qui ont l'amabilité de nous ouvrir leur porte. Les souvenirs que nous créons à vos côtés resteront à jamais gravés dans nos mémoires. Merci pour votre accueil et votre générosité.

Les conscrits ont aussi organisé un concours de pétanque le 19 juillet 2009 et notre bal s'est déroulé le 21 novembre au Foyer Rural de Sornay.

Nous sommes impatients d'être au banquet pour achever cette expérience fantastique autour d'un bon repas. Toutes les personnes concernées recevront prochainement leur invitation. Si vous êtes conscrit et qu'aucune invitation ne vous est parvenue, n'hésitez pas à vous renseigner à la boucherie MICHELET à Sornay.

Pour conclure, nous tenons à remercier toutes les personnes qui contribuent à cette expérience : la municipalité, nos parents, des associations comme la pétanque de Sornay, l'AS Sornay et l'amicale des sapeurs pompiers, les sur et sous-conscrits, les conscrits de la classe en 0, les personnes qui nous accueillent les samedis. Grâce à vous, la tradition des conscrits n'est pas prête de se perdre.

Cédric Guillemin

Du côté de nos associations : zoom sur Mémoire de Sornay et le Tarot-Club

Mémoire de Sornay

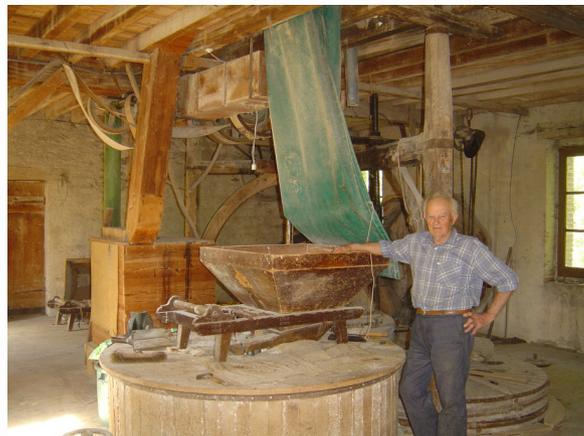
L'association a organisé cette année sa randonnée du 15 août sur les chemins de la seigneurie de Sâne. 150 marcheurs ont parcouru les 12 ou 15 km, en faisant étape à l'étang Moiron où ils ont pu assister à une brillante démonstration de pêche aux engins qui fut très appréciée. Après une petite halte à l'ancien cimetière protestant, puis à la "Grange des Pasles" où l'historique de la seigneurie leur fut conté, à l'aide de documents de 1735 retrouvés aux archives départementales, ils se sont ensuite restaurés à la Grange Rouge autour d'un bon bœuf bourguignon. La balade se termina au moulin de Sâne avec une visite commentée par le propriétaire M. Michel MATHY.

Le 22 novembre une après-midi "En Cotà" avec des histoires, des jeux, des chants s'est déroulée dans une ambiance conviviale.

L'association Mémoire de Sornay continue de rassembler des documents et témoignages pour ses activités futures, expositions, gazettes et balades.

La prochaine balade le 15 août 2010 nous conduira peut-être sur les sentiers de Grannod et de Lusigny. Toutes documentations historiques sur ces lieux (écrits, photos ou témoignages) sont les bienvenues.

La gazette 2009 est en vente au prix de 10 € auprès des membres de l'association.



Le dernier meunier du moulin de Sâne, Michel MATHY

Pour tout renseignement : Pierre THIVANT, Président de Mémoire de Sornay au 03 85 75 10 88.

Tarot Club de Sornay

Cette association affiliée à la Fédération Française de Tarot a déjà plus de 20 ans. Elle a été créée en 1987 par quelques «mordus» de tarot, dont l'initiateur est André PERRAULT. Ce club se réunit tous les vendredis soir, salle des associations pour « taper le carton ». Actuellement, une trentaine de membres participent à la vie active du club. Ils viennent de Sornay mais également des communes voisines. Il se pratique le tarot en donnes libres tous les premiers vendredis de chaque mois et le tarot dit « duplicaté », également appelé tarot comparatif. Cette pratique permet de comparer les scores sur un même jeu. Chaque année nous organisons également 4 concours officiels en donnes libres qualificatifs pour la Coupe de Bourgogne. Cette année, elle aura lieu le dimanche 14 Mars 2010 à Paray le Monial et rassemblera de 400 à 450 joueurs.

Depuis sa création, le club s'est dévoué à la formation des jeunes qui ont été récompensés par des titres de Champions de Bourgogne et de France. Cette école est animée par André PERRAULT et Gérard MICHAUD. Pour la première année, la commune de SORNAY accueillera la Coupe de Bourgogne Jeunes le mercredi 31 Mars 2010.

Notre club ouvre ses portes à toute personne voulant partager cette passion avec nous.

Pour tout renseignement :
Nathalie ROZAND, Présidente du
Tarot-Club au 06 64 26 10 38.



La section des adultes



La section des jeunes

Recherchons groupes musicaux locaux ...

La Municipalité, par le biais de la Commission Culture et du Conseil Consultatif des Jeunes, recherche des groupes musicaux animés par de jeunes musiciens et chanteurs de Sornay (mais pas exclusivement), dans l'intention de mettre en place une soirée concert au deuxième trimestre 2010 (entre fin avril et début juin). Toute personne intéressée pourra contacter le secrétariat de Mairie.



**Du côté de la vie de nos associations
à l'occasion des 60 ans du Foyer Rural et des 30 ans de l'AS Sornay**

60 années d'éducation populaire

Le Foyer Rural de Sornay est certainement l'un des premiers foyers créés en France. C'est en effet en 1946 que les Foyers Ruraux ont été créés par Tanguy PRIGENT, Ministre de l'Agriculture de l'époque dans un but d'accompagnement culturel de la reconstruction et d'émancipation des campagnes de la tutelle religieuse sous laquelle elles se trouvaient alors au sortir de la guerre. A Sornay, l'initiative est venue de Roger RAVET, directeur d'école et secrétaire de mairie. Mais ici, l'objectif premier était, pour résumer, de permettre la construction d'une salle des fêtes à Sornay. L'obtention de subvention étant subordonnée, à l'époque, à la création d'une association « foyer rural », c'est la raison pour laquelle cette association a été créée. Ce fut chose faite en 1950 (le 16 octobre), l'association était alors composée de membres du conseil municipal et de la clique. Si la salle des fêtes a vu le jour en 1958, ce n'est qu'en 1971 que le foyer rural a trouvé une activité digne d'une association d'éducation populaire et ce sous l'impulsion du maire de l'époque, Jean FICHET et de Jean METHY qui en devint président.



Les administrateurs lors du 50^{ème} anniversaire en 1999

Depuis 1950 plus d'une centaine d'administrateurs, 7 présidents, plus d'un millier d'adhérents et plusieurs centaines d'activités et de manifestations. Parmi ces dernières, nous pouvons citer, pêle-mêle, des réveillons du nouvel an (durant 25 ans), des soupers dansants (potée, couscous, paëlla, moules-frites), des soirées spectacles, cabaret, théâtre (le foyer comptait une section théâtre), des soirées jeu, lotos, participation aux puces de la Grange-Rouge, concours de puzzles, des tournois de ping-pong, des randonnées pédestres (à Sornay et à l'extérieur), du volley-ball, de l'alpinisme, du cyclisme, du football (qui a suscité la création de l'ASS), construction de canoë, des sorties ski et patinoire, marchés de Noël, expositions photos, un club photo, un club électronique, un club informatique, un club émaux, de l'aéromodélisme, des activités pour les personnes âgées en après-midi (qui a suscité la création du club de l'Espérance), des voyages, des conférences, des échanges franco-allemand, une section majorettes (les Coccinelles) qui a plus de trente ans, une section gymnastique volontaire, une section activités manuelles, un centre de loisirs, de la danse (danse moderne, cours de rock, country)...

Depuis de très nombreuses années, le foyer comprend entre 150 et 300 adhérents. Il a ainsi, par son dynamisme, largement contribué à l'essor culturel et social de la commune et à l'essor d'une jeunesse qui a appris à prendre des responsabilités. Résumer 60 ans d'histoire n'est pas simple en si peu de lignes. Les festivités des 60 ans, les 12 et 13 juin 2010, y reviendront dans le détail en plus d'une programmation culturelle et festive. En attendant le foyer recherche des photographies, articles de presse et vidéos relatant toutes ces années. N'hésitez pas à nous contacter et à consulter notre site internet : www.foyer-rural-sornay.oxatis.com.

Pour tout renseignement : Cédric PICARD, Président du Foyer Rural au 06 12 99 58 87.

30 années de football

Créée le 2 avril 1980 par Christian DANJEAN et Jean-Luc GROS, l'Association Sportive de Sornay fêtera son 30^{ème} anniversaire le 4 avril 2010. Partie de rien, sans terrain pendant 5 ans, l'A.S. Sornay grâce à une poignée d'hommes et de femmes a gravi tous les échelons des championnats régionaux. En 1996, elle atteint son plus haut niveau en division Honneur. Aujourd'hui en Promotion d'Honneur, elle représente la commune de Sornay dans toute la Bourgogne et participe chaque année à la coupe de France. Elle a été éliminée cette année au 6^{ème} tour par le FC Sens (CFA 2) 1 à 0.

Pour en savoir plus vous pouvez consulter le site de l'A.S. Sornay : www.as-sornay.com

Rendez-vous tous et toutes pour Pâques 2010 lors de son 30^{ème} anniversaire placé sous le signe des retrouvailles en toute convivialité.

Jean-Luc GROS,
Président de l'A.S. Sornay.

L'équipe A saison 1993-1994,
année de l'accession en Promotion d'Honneur

De gauche à droite

Debout : Patrick MIGNOT (entraîneur) - Hervé PIRRAT - Laurent CLERC - Laurent DARBON - Denis MASSOT - Sébastien PROST - Julien COUILLEROT - Stéphane MARTIN - Jean-Luc GROS (Président de l'ASS)

Accroupis : Stéphane COMPAGNON - David MERLE - Eric DARBON - Fabien BOURDILLON - Vincent MATHY - Lionel MILLET.



LES MANIFESTATIONS 2010

Janvier

Dimanche 3 Loto Country Rose Band
 Samedi 9 Banquet des conscrits
 Dimanche 10 Concours de tarot Tarot-Club
 Mardi 12 Concours Tarot. Club de l'Espérance
 Samedi 16 Assemblée générale Batterie-Fanfare
 Dimanche 17 Concours puzzles Foyer Rural
 Vendredi 22 Vœux du maire. Accueil nouveaux habitants
 Dimanche 24 Loto Société de Chasse
 Samedi 30 Théâtre La Rémi-gienne
 Dimanche 31 Théâtre La Rémi-gienne

Février

Samedi 6 Théâtre La Rémi-gienne
 Dimanche 7 Concours de tarot Boulo-club
 Samedi 13 Banquet Société de Chasse
 Dimanche 14 Loto Club de l'Espérance
 Samedi 20 Soirée Batterie-Fanfare
 Dimanche 21 Repas Batterie-Fanfare
 Samedi 27 Repas Sapeurs Pompiers
 Dimanche 28 Repas du Boulo-Club

Mars

Samedi 6 Repas amical Foyer Rural
 Dimanche 7 Loto de la Cantine Scolaire
 Dimanche 14 **Elections Régionales**
 Samedi 20 Commémoration/repas FNACA-Concours pétanque
 Dimanche 21 **Elections Régionales**
 Mercredi 31 Tarot : Championnat Bourgogne jeunes

Avril

Samedi 3 30 ans A.S. Sornay
 Dimanche 4 30 ans A.S. Sornay
 Samedi 10 Concert Batterie-Fanfare
 Dimanche 11 Eliminatoires Boulo-Club
 Samedi 24 Spectacle Foyer Rural

Mai

Samedi 1^{er} Tournoi A.S. Sornay
 Samedi 1^{er} Concours boules Boulo-Club
 Samedi 1^{er} Randonnée Foyer Rural
 Samedi 8 Loto Foyer Rural
 Samedi 8 Commémoration
 Mercredi 12 Repas escargots A.S. Sornay
 Samedi 15 Doublettes officielles Pétanque
 Vendredi 28 Nocturne Boulo-Club
 Samedi 29 Téléthon Agorespace

Juin

Samedi 5 Repas Grannod
 Vendredi 11 Fête des écoles
 Samedi 12 60 ans du Foyer Rural
 Dimanche 13 60 ans du Foyer Rural
 Samedi 19 Fête de la Bière Batterie-Fanfare
 Dimanche 20 Repas Cantine

Dimanche 20 Repas FNACA
 Mercredi 23 Concours pétanque Club de l'Espérance
 Samedi 26 Repas Country Rose Band
 Samedi 26 Repas Tarot-Club

Juillet

Samedi 3 Méchoui - Fête de la chasse
 Dimanche 4 Fête de la chasse Société de Chasse
 Dimanche 11 Brocante Amicale Pétanque
 Dimanche 25 Repas La Rémi-gienne
 Samedi 31 Doublettes officielles Amicale Pétanque

Août

Dimanche 15 Journée Mémoire de Sornay
 Samedi 28 Fête patronale
 Dimanche 29 Fête patronale

Septembre

Samedi 4 Maître joueur Amicale Pétanque
 Dimanche 5 Loto Club de l'Espérance
 Dimanche 5 Maître joueur Boulo-Club
 Mardi 14 Calendrier Comité des Fêtes
 Vendredi 24 Repas bénévoles fête patronale
 Samedi 25 Repas Mare au Prêtre
 Dimanche 26 Concours tarot Tarot-Club

Octobre

Vendredi 1^{er} Assemblée Générale Foyer Rural
 Samedi 2 Repas Boulo-club
 Dimanche 3 Loto Batterie - Fanfare
 Samedi 9 Concours tarot Tarot-Club
 Dimanche 10 Concours tarot Tarot-Club
 Samedi 16 Loto Foyer Rural
 Dimanche 17 Repas du CCAS
 Samedi 23 Assemblée générale Amicale Pétanque
 Dimanche 24 Assemblée générale Boulo-club

Novembre

Dimanche 7 Repas boudin Comité des Fêtes
 Jeudi 11 Commémoration
 Jeudi 11 Loto A.S. Sornay
 Dimanche 14 Loto A.P.E.
 Vendredi 19 Soirée Beaujolais Cantine Scolaire
 Samedi 20 Assemblée générale Sapeurs-Pompiers
 Samedi 20 Bal des Conscrits
 Dimanche 21 « En cotà » Mémoire de Sornay
 Samedi 27 AG et repas amical Comité des Fêtes

Décembre

Vendredi 3 Téléthon
 Dimanche 5 Téléthon
 Samedi 11 Repas de la Municipalité
 Dimanche 12 Loto Sapeurs Pompiers
 Vendredi 17 A.G. Country Rose Band
 Dimanche 19 Vœux A.S. Sornay
 Dimanche 28 Concours tarot Tarot-Club

Quelques événements récents



Comité des Fêtes :
Festival médiéval (enfants déguisés pendant le défilé)



Amicale Pétanque :
Allocution pour les 20 ans de l'association



Repas du CCAS :
Les doyens autour du Maire et d'André Massot

**Association
de la
Cantine
scolaire :**
La Semaine
du Goût



AS Sornay :
6^e tour de la Coupe de France au stade de Bram



Commémoration du 11 novembre :
Défilé de la Batterie-Fanfare, des Sapeurs-Pompiers, des Anciens Combattants, des écoliers, de leurs enseignantes et des officiels



Comité des Fêtes :
Troupe médiévale d'Escossor

Cérémonie du 08 mai :
Décoration de Fernand Geoffroy



Journal Municipal de SORNAY. Directeur de publication : Julien PRUDENT.
Comité de rédaction : Pierre THIVANT, Alain BOUILLLOT, Patrick PELLIGAND,
Patricia TREFFOT, Geneviève BESSARD, Christian CLERC, André MASSOT,
Anne-Hélène TERRIER, Jean-Luc THIVANT.
Imprimé par RECTO-VERSO - 71500 LOUHANS

Ces photos ne sont qu'un échantillon des manifestations et événements de notre commune au cours des derniers mois.